

Conseil communautaire du 16 octobre 2023 : les décisions adoptées



Il s'agit du 8^e conseil communautaire de l'année pour Saint-Flour Communauté. Un nouveau conseiller communautaire siège pour la commune de Malbo, à la suite de la démission de son maire et de la tenue d'une nouvelle élection municipale, il s'agit de Christian Riss (suppléant Baptiste Rouches).

LE FONCTIONNEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE EVOLUE

Saint-Flour Communauté revoit et renforce, en lien avec la CAF, l'organisation de son Relais Petite Enfance.

Le Relais Petite Enfance de Saint-Flour Communauté répond à plusieurs objectifs :

- Pour les familles : un lieu d'écoute, de conseil, d'aide à la recherche d'une assistante maternelle, d'accompagnement pour la réalisation et le suivi du contrat ;
- Pour les assistant(e)s maternel(le)s : un lieu d'écoute et de conseil sur leur pratique professionnelle, qui favorise les rencontres entre professionnel(le)s, l'organisation de formations ;
- L'organisation de temps d'animation pour les enfants et leurs accompagnants.



Afin de développer toujours plus ce service dans l'intérêt des familles, son organisation est revue, suivant les préconisations et en partenariat avec la CAF du Cantal, pour gagner encore en proximité et en diversité de l'offre :

- le service permanent organisé à Saint-Flour au Centre social et le service itinérant délégué à l'ADMR de Chaudes-Aigues fusionnent pour devenir une seule entité gérée par l'intercommunalité ;
- cette nouvelle entité sera composée de deux animatrices assurant permanences et animations en itinérance sur l'ensemble du territoire, soit un renforcement du service (passage de 1,5 équivalent temps plein à 1,8 ETP) ;
- la volonté de développer les temps d'échanges entre professionnel(le)s et parents.

La nouvelle entité sera installée à compter du 1^{er} janvier 2024 à Besserette à Saint-Flour, au sein de l'Accueil de loisirs, en cohérence avec l'installation d'un pôle enfance complet comprenant crèche, RPE, école et Centre de loisirs.

Cette restructuration est une évolution vers un RPE guichet unique pour toutes les familles du territoire.

EAU ET ASSAINISSEMENT : LA PREPARATION DE LA PRISE DE COMPETENCE INTERCOMMUNALE EN 2026 SE POURSUIT

En vue du transfert de la compétence eau et assainissement collectif en 2026, Saint-Flour Communauté propose à ses communes la réalisation d'une cartographie des réseaux.



Pour préparer le transfert de la compétence eau et assainissement collectif aux intercommunalités en 2026, comme le prévoit la loi, Saint-Flour Communauté a lancé :

- La réalisation d'un état des lieux technique, administratif, juridique et financier de cette compétence actuellement exercée par les communes ;
- La réalisation d'une cartographie des réseaux et des infrastructures.

Dans le cadre de la boîte à outils proposée par Saint-Flour Communauté à ses communes membres, les élus communautaires ont décidé du transfert de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation de la cartographie des réseaux par le prestataire ACDEAU, pour le compte des communes ou des syndicats de gestion compétents à ce jour.

Ce dispositif, comme l'état des lieux, est financé à hauteur de 50% par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Le reste à charge sera facturé aux communes ou syndicats selon leurs besoins (soit 50% du coût global).

Outre l'obtention de financements, Saint-Flour Communauté prendra ainsi en charge le volet administratif, notamment la réalisation des bons de commande en lien avec les communes et

syndicats.

PARTENARIAT : PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN DOCUMENTAIRE SUR L'OEUVRE DE GUSTAVE EIFFEL

Saint-Flour Communauté soutient la réalisation d'un documentaire sur l'œuvre de Gustave Eiffel, qui valorise notamment le Viaduc de Garabit.

La société Bleu Kobalt, spécialisée dans la production de documentaires audiovisuels, produit un documentaire sur l'œuvre de Gustave Eiffel intitulé « Tour Eiffel, Les défis d'un visionnaire », au sein duquel une séquence est dédiée au Viaduc de Garabit.

A l'occasion du centenaire de la mort de Gustave Eiffel en 2023 et des 140 ans du Viaduc de Garabit qui seront fêtés en 2024, Saint-Flour Communauté souhaite, à l'instar du Conseil départemental, apporter un soutien financier de 5000 euros pour la production de ce documentaire.

Ce soutien permettra notamment l'organisation d'une projection en avant-première de ce documentaire à Saint-Flour (avant sa diffusion sur France Télévision), en lien avec le Conseil départemental et la Ville de Saint-Flour, la cession des droits d'exploitation dans un cadre institutionnel et éducatif pour une durée de 2 ans et la mise à disposition d'éléments constitutifs de la promotion du programme et de prises de vue de drone du Viaduc de Garabit.



PRAT DE BOUC : LA SAISON NORDIQUE 2023-2024 SE PREPARE !

Les élus votent le montant des redevances pour les domaines nordiques du Lioran - Prat de Bouc - Haute Planèze et de Cézens.

Les élus ont voté la reconduction pour un an de la convention qui lie Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté au Syndicat Mixte de Développement Touristique de l'Est Cantalien (SMDTEC) pour la gestion et l'exploitation du domaine nordique du Lioran - Prat de Bouc - Haute Planèze.

Dans ce cadre, les deux communautés de communes fixent annuellement le montant d'une redevance pour l'accès aux installations et services collectifs, redevance perçue par le SMDTEC.

La partie du domaine nordique de Cézens est gérée en régie par Saint-Flour Communauté qui perçoit pour son propre compte le produit des redevances.

L'association Montagnes Massif Central est mandatée par les deux collectivités pour une mission de développement, de promotion et de communication des activités nordiques des deux domaines.

Les tarifs adoptés sont identiques à ceux de la saison 2022-2023, exception faite de l'ensemble des tarifs saisons nationaux et régionaux qui augmentent tous de 5 euros.

Par exemple, le Nordic Pass National est accessible actuellement et jusqu'au 15 novembre en prévente pour 200 euros, l'accès à la journée pour du ski nordique est de 9 euros et l'accès à la journée raquettes/piétons est de 3 euros.



Par ailleurs, il est à noter que pour les prochaines vacances de février et sur l'ensemble des 4 semaines (toutes zones confondues), Saint-Flour Communauté mettra en place en lien avec la Région une navette hivernale qui partira de Saint-Flour et desservira Prat de Bouc par Paulhac.

OUVERTURE D'UN COURS DE DANSE COLLECTIF ADULTE

A la demande de plusieurs usagers intéressés, les élus ont voté l'ouverture d'un cours de danse collectif pour adulte, au tarif de 230 euros l'année pour les élèves résidents sur le territoire de Saint-Flour Communauté et de 270 euros l'année pour les élèves résidents hors territoire.

MOTION SUR LA PRESENCE INDISPENSABLE DE MEDECINS SCOLAIRES SUR L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-FLOUR

Les élus communautaires ont adopté une **motion pour demander à l'Education Nationale d'assurer une présence indispensable d'un médecin scolaire sur l'arrondissement de Saint-Flour**, notamment sur le territoire de Saint-Flour Communauté.

[Consultez la motion](#)